



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2026

L'an deux mil vingt-six et le vingt-deux janvier à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Aspres-sur-Buëch, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame Françoise PINET, Maire.

Conseillers présents : Mmes, Marie-Christine BERTRAND, Patricia CARRARA, Justine MILLON, Françoise PINET, - Mrs, Pascal DEGASPERI, Brice EVRARD, Alain FROGET, Yannick LOMBARD, Jean-Claude SOREIL

Absents représentés : Laura ROUX (pouvoir à Françoise PINET), Alain BOYOD (pouvoir à Brice EVRARD)

Absents excusés : Claudine RODRIGUEZ, Joris GIRARD, Gilles TOURTET

Le conseil municipal du 18 décembre 2025 est approuvé à l'unanimité.

Pascal DEGASPERI est désigné secrétaire de séance.

EXTENSION DE LA CANTINE SCOLAIRE

Madame le Maire rappelle qu'un projet d'extension de la cantine scolaire a été lancé afin de répondre à la forte demande des parents pour l'inscription de leurs enfants à la cantine. Les locaux actuels sont devenus trop exigus. Les travaux consisteraient à détruire l'ancienne terrasse couvert (véranda) pour construire des locaux de plus grande taille. Elle propose de demander une subvention auprès de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Départemental.

Le coût de l'opération suivant l'Avant-Projet Définitif s'élèverait à 392 000 € HT :

- Travaux : 325 000 € HT
- Maîtrise d'œuvre : 33 800 € HT
- Autres frais : 33 200 € HT (bureau de contrôle, coordonnateur sécurité, géomètre, IT05...)

Le plan de financement serait le suivant :

- | | | |
|-------------------|------|-----------|
| - DETR | 30 % | 117 600 € |
| - Département | 30 % | 117 600 € |
| - Région | 20 % | 78 400 € |
| - Autofinancement | 20 % | 78 400 € |

INFORMATIONS DIVERSES

La prochaine réunion du conseil municipal est prévue le 5 mars 2026 (approbation des comptes financiers uniques et affectation des résultats 2025).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 30.

Ce procès-verbal a été validé par le Conseil Municipal réuni le 11 mars 2026.

Le Maire

Françoise PINET



Le Secrétaire de Séance

Pascal DEGASPERI